

Une flaque d'eau. Un vieux cendrier. Un antique tableau noir digne des écoles de la République. Quelques objets dans l'immense nef de la cathédrale où passaient et repassaient des centaines de personnes. Et le silence. « **C'est un sentiment d'abandon. Abandon de l'immeuble. Abandon des gens qui y ont travaillé.** » Jean-Marc Chéné jette un dernier regard et tourne les talons. Non sans accorder une pensée à chacun des copains disparus. Il égrène les noms et les prénoms. « **Joël, électricien décédé. Yvon, menuisier décédé. Célestin, décédé...** » Presque une dizaine de personnes en comptant Rolland, gravement handicapé. « **Partis jeunes. Pas forcément de maladies pulmonaires.** » Comme si Jean-Marc Chéné lisait l'une de ces plaques mortuaires qui ornent les stèles des morts pour la France.

Lui est arrivé ici en janvier 1972. « **L'année de l'incendie de la cathédrale. Je l'ai observé du 14^e étage.** » Le tripode n'était pas terminé. « **Les cloisons ont été mises au fur et à mesure. Il fallait accéder à des piliers recouverts de flochage d'amiante pour faire passer des fils.** » Personne ne se pose vraiment de question. Concierge, puis ouvrier avant de tenir localement les



Jean-Marc Chéné est arrivé au tripode en janvier 1972.

rénes locales de la CGT de l'institut national de la statistique, Jean-Marc Chéné est aujourd'hui dessinateur maquettiste. L'impression d'être le seul rescapé de la compagnie. Tous les ans, il passe un scanner pour observer l'état de ses poumons...

Une fine poussière blanche. « **Quand les électriciens enlevaient les plaques métalliques des néons, il neigeait sur les bureaux** », se souvient Yvon Kerhervé. Ce poison d'une discrétion absolue ne fait sentir ses effets que de longues années plus tard. Quinze, vingt ans après comme on le découvre aujourd'hui avec les salariés de la navale. « **Nous ne sommes pas restés les bras croisés** », se souvient-il. À l'époque, en 1978, les dangers de l'amiante étaient connus depuis longtemps. Et le législateur commençait, timidement, à réagir. « **Plusieurs fois, nous avons interpellé la direction de l'INSEE sur les risques liés à la présence d'amiante dans le bâtiment.** » Pas facile. « **À l'époque, il n'y avait pas de comités d'hygiène et de sécurité dans la fonction publique. Ils n'ont fait leur apparition qu'au milieu des années 1980.** » Des prélèvements d'air ont alors été faits. « **Mais les résultats ne nous ont pas été communiqués. On nous a simplement dit que nous étions en dessous des normes. Qu'il n'y avait pas de danger.** » Après avoir passé quinze ans au tripode entre 1978 et 1992, Yvon Kerhervé aimerait, comme beaucoup de salariés, avoir communication de toutes ces données. « **Mais l'administration**



Yvon Kerhervé : « La farine blanche sur nos bureaux, c'était de l'amiante ».

nous affirme qu'elle ne sait pas où elles se trouvent », précise l'infirmaticien. Ironique sur ce bug des chiffres. Pour lui, on peut d'ailleurs douter du sérieux de ce travail d'enquête. « **L'administration choisissait les bureaux où ces prélèvements étaient réalisés. Et les analyses se faisaient avec des microscopes qui n'étaient pas capables de donner des informations fiables.** »

Deux ans pour détruire et désamianter

Un sacré chantier. La destruction du Tripode devrait commencer début 2003 pour se terminer deux ans tard.

Dix-huit étages. Trois ailes reliées par un hall d'accès central. Le tripode, inauguré le 26 mai 1972, a une emprise de près de 6 000 m² au sol pour 32 000 m² de surface construite et 18 000 m² de surface utile. Ce monument, à même d'accueillir un millier de personnes, a commencé à sortir de terre en 1967. La Datar a le dossier en main. Le spectre du chômage commence à miner la tête des édiles nantaises. **Décentraliser des services parisiens...** l'idée est déjà dans l'air. Le Tripode va s'arrimer sur Beaulieu. Rien ne sera trop beau pour attirer les gens du ministère des Affaires étrangères censés se déplacer à Nantes. Mais ils ne viendront pas. Le quai d'Orsay boude. Seul l'état civil des Affaires étrangères, déjà hébergé à Nantes, va accepter de quitter les anciens locaux de la vieille Poste, rue du Couedic. L'immeuble majestueux va finalement être réadapté pour changer de destination et accueillir d'autres occupants : l'Insee et le Trésor. Non sans que la cour des comptes fasse quelques



Trop chère, la réhabilitation du Tripode a été abandonnée. Le bâtiment va être désamianté puis détruit.

observations sur le mode « faire et défaire c'est travailler mais cela plombe les factures ».

Pour un franc symbolique

La question de l'amiante va

somme toute être posée assez rapidement par les organisations syndicales. Mais il faudra attendre octobre 1991 pour que les occupants commencent à partir. Le restaurant inter-administratif sera le dernier service à fermer en mars 1994. Que faire de cet immeuble devenu bougrement

encombrant. L'État tente de se débarrasser de la patate chaude en mettant le tripode en vente. Il y a bien des projets ici ou là dans des cartons, mais au jour dit de la vente, aucun amateur ne se présente pour enchérir. L'État finit alors par le céder à la communauté urbaine de Nantes pour un franc symbolique. Mais ce n'est pas un vrai cadeau. La destruction – la réhabilitation ayant été considérée comme impossible – va coûter 6,5 millions d'euros toutes taxes comprises (43 millions de francs).

L'opération a été confiée à Nantes Aménagement. L'échéancier est désormais calé. Première étape : désigner l'équipe d'experts chargés d'assister le maître d'ouvrage. En l'occurrence des spécialistes de la démolition, du désamiantage et du traitement des déchets. Ils vont bâtir un « programme fonctionnel détaillé » préalable au lancement d'un appel d'offre sur performance. Un type d'appel d'offre particulier. En l'absence de strict cahier des charges, il appartient aux entreprises de proposer leurs propres méthodes de conduite du chantier. Si tout va bien, les travaux commenceront début 2003 pour se terminer deux ans plus tard.